

10

DISPOSITIFS DE COMMANDE

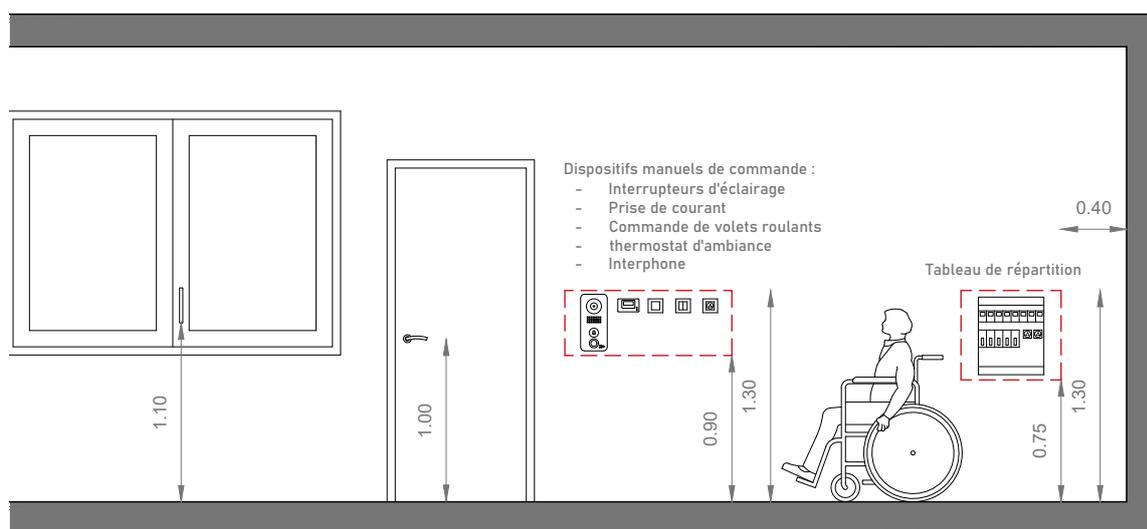
DÉFINITION

Les commandes dans le logement et dans ses abords sont tous les dispositifs qui permettent au locataire d'interagir avec son environnement ; ainsi nous pouvons lister la quincaillerie, la plomberie, le chauffage, la ventilation et l'électricité (poignée de porte et de fenêtre, interrupteur, prise de courant, thermostat d'ambiance, etc.)

Les commandes dans le logement et dans ses abords sont tous les dispositifs qui permettent au locataire d'interagir avec son environnement ; ainsi nous pouvons lister la quincaillerie, la plomberie, le chauffage, la ventilation et l'électricité (poignée de porte et de fenêtre, interrupteur, prise de courant, thermostat d'ambiance, etc.)

Pour une utilisation universelle de ces dispositifs de commande, il est nécessaire de répondre à 3 conditions :

- Le **type de commande** :
La forme : elle doit être facilement préhensible (exemple des poignées de porte de type béquille, en J...)
L'identification de la commande et de sa fonction (contraste et symbolique)
- L'**emplacement** de la commande :
La commande doit être située à une hauteur comprise entre 0.90 m et 1.30 m du sol
La commande doit être à plus de 0.40 m d'un angle rentrant
- L'**accès** à la commande :
Un espace d'usage, libre de tout obstacle, doit être présent à l'aplomb du dispositif : 0.8 m x 1.3 m
Un espace de manœuvre, libre de tout obstacle, avec possibilité de demi-tour doit être présent : diamètre 1.5 m



CAS PARTICULIER / SPÉCIFIQUE

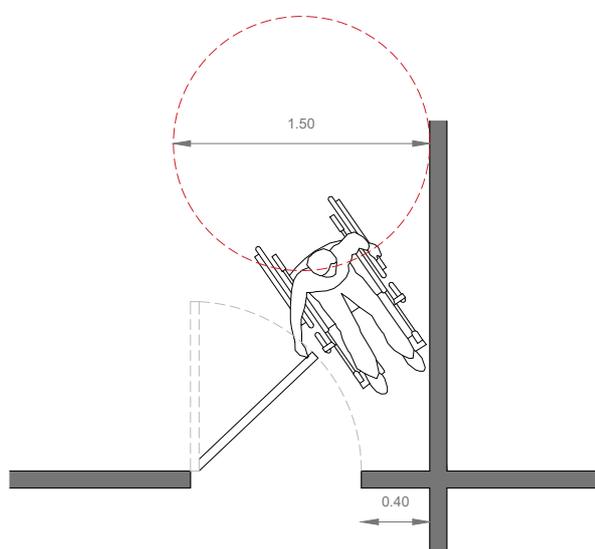
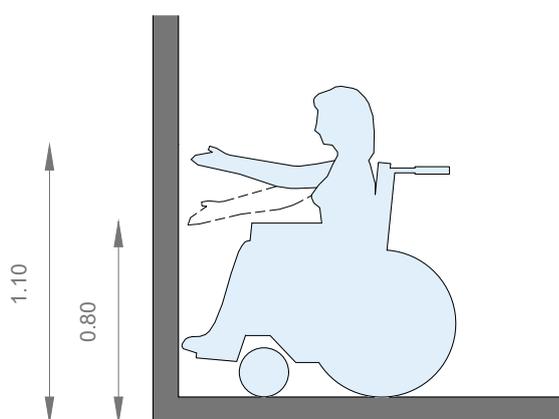
Les fenêtres.

Sur une fenêtre à deux vantaux, le vantail semi-fixe (secondaire) dispose la plupart du temps d'un verrou en bas et en haut pour le déblocage.

Le verrou du haut doit être à une hauteur maximum de 1,30 m du sol.

Le choix du verrou est également important afin de faciliter sa manipulation. Ainsi, il existe des verrous avec un levier en feuillure ou un verrou automatique

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter l'Accessibilité des **dispositifs de manœuvre des fenêtres (CSTB)**.



POUR ALLER PLUS LOIN :
WWW.GUIDE-LOGEMENTS-ACCESSIBLES.FR



EN PARTENARIAT AVEC



Dans l'optique de la construction pour tous, ce guide, à destination des organismes Hlm, s'attache à proposer des aménagements et des conseils qui ne stigmatisent pas le logement. Il propose également des solutions conceptuelles pour offrir un logement que le locataire pourra facilement adapter avec ses propres produits d'assistance. Ce guide ne se substitue pas à la responsabilité du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre dans le choix de la conception des logements et des solutions techniques retenues.